

Tarifs

Les frais de formation dépendent de la formule retenue :

Cycle Engagement Public (formule sur 2 ans) pour les personnes physiques
1 100 € par an (par prélèvement mensuel de 92 € ou en versement semestriel de 550 €).

Cycle suivi en E-learning * enseignement à distance via internet
1 100 € par an comprenant un accompagnement personnalisé.

Auditeur libre
Forfait de 80 € par jour de formation.

Cycle pris en charge par les entreprises, collectivités territoriales etc
3 300 €

{xtypo_info}Aucune personne ne doit être empêchée de suivre la formation pour des raisons financières. Nous consulter.{/xtypo_info}

Organisation d'un parcours subventionné par une entreprise ou une organisation

Dans le cas d'une simple prise en charge par une organisation ou collectivité territoriale, nous consulter (voir tarifs DIF à titre d'information).

Dans le cadre du DIF, les salariés ont le droit de suivre des formations de leur choix pourvu qu'elles soient acceptées par leur entreprise. Nous proposons dans ce cas de composer votre parcours à la carte à partir de modules , chaque module étant considéré comme un ensemble de vingt heures de formation et représentant une année de cumul de DIF. Le tarif appliqué est fonction du nombre de modules retenus.

Sécurité sociale étudiante

Uniquement pour les étudiants qui y sont assujettis. Les formalités relatives au versement de la cotisation à la sécurité sociale étudiante et de la mutuelle médicale complémentaire se feront par l'intermédiaire de l'institut à la rentrée, comme demandée par les organismes (SMEREP et LMDE).

Une carte d'étudiant sera remise aux étudiants qui feront en feront la demande.